



Bureau fédéral du Plan

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Migrations internes, économie, habitants : quel avenir pour les villes belges?**

*Où sont localisés les ménages et entreprises sur le territoire belge ? En fonction de quels critères ? Peut-on envisager des politiques pour influencer ce choix ? Et si oui, lesquelles ? Le Bureau fédéral du Plan organise un colloque pour faire le point sur la question et présenter les résultats de ses recherches.*

#### Où les Belges choisissent-ils d'habiter et pourquoi ?

Le phénomène de migration interne, c'est-à-dire les changements d'habitat de la population localisés sur le territoire belge, est un élément essentiel pour comprendre et concevoir nombre de politiques telles que celles du logement, de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de la fiscalité. Les migrations intercommunales ont été étudiées par le Bureau fédéral du plan pour la période 1998-2000 et à différents niveaux spatiaux (niveau communal, régional et urbain). Cette analyse montre que le choix de la localisation des ménages est principalement déterminé par les possibilités d'emploi et la convivialité de l'environnement choisi.

#### Quelles sont les communes présentant un solde migratoire positif ?

Des communes caractérisées par un faible taux de chômage et une croissance importante de l'emploi présenteront un solde migratoire positif plus important. Certains facilités locales jouent également un rôle important en tant que facteur de localisation. Ces facilités (ou aménités) peuvent être de natures diverses . Tant les jardins ou parcs, que les services médicaux, sociaux, l'offre en sports et en loisirs, l'horeca et le commerce de détail, les transports publics, les services publics et d'intérêt public, la mobilité, l'offre en culture, l'enseignement attirent des habitants dans certaines communes ainsi que dans les communes voisines de ces pôles d'attraction. Pour la période étudiée, l'on constate une tendance à la croissance du nombre d'habitants au sein des communes périphériques, tandis que pour les villes-centres le déclin du nombre d'habitants se poursuit.

#### Où se concentrent les activités économiques?

Comme la plupart des pays, la Belgique concentre principalement ses activités économiques dans les milieux urbains, avec pour conséquence leur saturation. Au cours de ces dernières années, ces activités ont dès lors eu tendance à se déplacer vers la périphérie des villes et les zones non-urbaines. Les villes restent attractives pour beaucoup d'entreprises, mais des facteurs tels que la mobilité, le coût élevé de l'immobilier ou encore le niveau de taxation locale jouent en leur défaveur.

#### Quelles sont les conséquences de ce glissement ?

Cette tendance au glissement de l'habitat et de l'activité économique en dehors des villes n'est pas sans conséquence. Les problèmes de mobilité qui en résultent entraînent de nombreuses nuisances (bruit, pollution, encombrement,...). De plus, les villes engrangeant moins de recettes sont amenées à augmenter les taux de fiscalité. En outre, la déconcentration des activités économiques entraîne souvent des coûts supplémentaires, comme la multiplication de l'infrastructure, la transformation du peu d'espaces récréatifs en zones résidentielles, la disparition de terrains boisés, .... Tous ces

éléments plaident pour une politique qui favoriserait un retour vers les villes, tant des activités économiques que des ménages.

### Des solutions ?

Pour atteindre cet objectif, certaines pistes méritent d'être étudiées. D'un point de vue économique, le retour vers les villes d'activités tertiaires ne provoquant que peu de nuisances pour les habitants (administrations, sièges sociaux, services aux entreprises,...) pourrait être encouragé. De même, les villes pourraient offrir à chaque type de ménage les critères de qualité de vie qu'il recherche. Très concrètement, certaines mesures pourraient constituer un pas dans cette direction :

- le maintien dans les villes d'infrastructures et d'activités valorisantes (gares, institutions internationales,...),
- la réduction des problèmes de mobilité (amélioration des transports publics, promotion d'initiatives telles que le car pooling, définition de profils de mobilité pour les entreprises, ...),
- l'utilisation la plus efficace possible de tous les espaces urbains (réaffectation de chancres urbains, attribution de fonctions multiples à des bâtiments et espaces existants,...),
- une coopération entre les différents niveaux de pouvoirs compétents pour une même zone d'activités économiques (supra-communale ou supra-régionale),
- la réduction de l'écart des taux de fiscalité entre zones urbaines et non-urbaines,
- certaines mesures fiscales, comme l'octroi d'avantages fiscaux à la rénovation, la diminution des droits d'enregistrement,...
- l'augmentation de l'offre de maisons unifamiliales en ville, le développement d'espaces verts et de loisirs urbains.

*Le colloque « Un tour d'horizon des paysages urbains de la Belgique » se déroule le 22 avril 2004 à la Bibliothèque Solvay, Rue Belliard 137 à 1040 Bruxelles de 09H00 à 16H00. Il est organisé dans le cadre du programme « Actions Transversales : Villes viables », financé par la Politique scientifique fédérale. Le programme complet peut être consulté via [www.plan.be/fr/events/co20040424/conf.htm](http://www.plan.be/fr/events/co20040424/conf.htm). Les working papers 08-04 « Interne migrations in België : wie, waarom en naar welke gemeenten ? En waarom niet naar steden? » et 21-03 « Dynamique géographique de l'emploi en Belgique - Déterminants et impact des TIC » peuvent être téléchargées ou consultées sur [www.plan.be](http://www.plan.be)*

*Personne de contact pour les publications: Danielle Devogelaer ([dd@plan.be](mailto:dd@plan.be), 02/507 74 38*

*Personne de contact pour le colloque: Vincent Geortay ([vg@plan.be](mailto:vg@plan.be), 02/507.73.39)*